

France-La Teste: Military transport aircrafts

OJ S 232/2021 30/11/2021

Contract notice

Supplies

Directive 2009/81/EC

Section I: Contracting authority/entity

I.1. Name and addresses

Official name: minarm/Dga/Do/S2a

National registration number: fr 150 000 271 00034

Postal address: ministère des armées - direction générale de l'armement - direction des opérations - service des achats d'armement / division achats Sud-Ouest

Town: La Teste Cedex

Postal code: 33164

Country: France

E-mail: Dga-do-s2a.sud-ouest.fct@intradef.gouv.fr

Telephone: +33 557154206

Internet address(es):

General address of the contracting authority/entity: <http://www.ixarm.com>

Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Electronic access to information: <http://www.ixarm.com>

Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://www.marches-publics.gouv.fr>

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

Defence

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities/entities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

rénovation avionique des Cn-235-200m et Cn235-300m de l'armée de l'air et de l'espace et prestations associées

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: dans les locaux du titulaire ou de ses éventuels sous-contractants. Les chantiers d'installation des kits " prototype " et kits " série " sur avion et la maintenance devront être tenus sur un territoire européen, pays et départements d'outre-mer inclus

II.1.3. Information about framework agreement

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in months: 110

Estimated total value of purchases for the entire duration of the framework agreement

Frequency and value of the contracts to be awarded: le marché prévoit la rénovation de l'avionique de la flotte française dont l'estimation du nombre d'appareils rénovés se situe entre 2 et 27 Cn-235

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

la structure du marché est un accord-cadre composite comportant une part ferme, une part à bons de commande et une part à marchés subséquents. Il comprendra le développement, la production et l'installation des kits d'avionique rénovée sur toute ou partie de la flotte française. Cette rénovation pourra impacter notamment :- le pilote automatique,- les écrans de visualisation,- le FMS,- le GPS,- la Vor/Dme/Adf,- le système inertiel,- le TCAS,- le transpondeur dont l'adsb-out,- l'adc,- la VHF,- le Cvr/Fdr. Le titulaire sera susceptible de maintenir une partie de la flotte rénovée

II.1.6. CPV code(s)

35611400 Military transport aircrafts, 34741000 Aircraft equipment

II.1.7. Information about subcontracting

The tenderer has to indicate in the tender any share of the contract it may intend to subcontract to third parties and any proposed subcontractor, as well as the subject-matter of the subcontracts for which they are proposed

The tenderer has to indicate any change occurring at the level of subcontractors during the execution of the contract

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

étude d'une avionique rénovée pour l'ensemble de la flotte Cn-235 ; Production du 1er prototype de kit avionique pour Cn-235-200m ; Montage du 1er kit avionique sur Cn-235-200m ; MCO du premier Cn-235-200m prototype ; Production du 1er prototype de kit avionique pour Cn-235-300m ; Montage du 1er kit avionique sur Cn-235-300m ; MCO du premier Cn-235-300m prototype ; Fourniture de lots de kits avioniques pour, au maximum, les 25 appareils restant ainsi qu'un lot supplémentaire ; Montage des kits sur appareils de la flotte ; MCO des appareils modifiés

II.2.2.

Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 110 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires propres au ministère des armées Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes, soldes ...) est conforme aux dispositions des articles L 2391-2 à L 2392-10, R 2391-1 à R 2391-7, R 2391-12 à R 2391-28, R 2393-24 à R 2393-40 du code de la commande publique.le type et la forme de prix des prestations seront :Prix forfaitaires et prix unitaires, définitifs, révisables.le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en oeuvre conformément aux articles R 2392-10 à R 2392-12 et D 2392-11 du code de la commande publique. Le mode de règlement est le virement. Le comptable assignataire est :L'Agent comptable des services industriels de l'armement (Acsia)Le Vendôme lii11, rue du Rempart93 196 Noisy-Le Grand CEDEX

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

cf articles R 2342-12 à R 2342-15 du code de la Commande publique.les candidats doivent indiquer dans leur candidature s'ils se présentent en tant que candidat individuel ou groupement d'opérateurs économiques.la forme du groupement n'est pas imposée. Toutefois si le candidat se présente sous la forme d'un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur.il est interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois :1° en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;2° en qualité de membres de plusieurs groupements. un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public.la composition des groupements ne peut pas être modifiée entre la candidature et la remise de l'offre

III.1.4. Other particular conditions to which the performance of the contract is subject, in particular with regard to security of supply and security of information

le candidat devra avoir l'accord préalable de la CIEEMG (Commission Interministérielle d'examen de l'exportation des Matériels de Guerre) pour l'exportation temporaire de matériel de guerre en ce qui concerne les avions Cn-235-200m et Cn-235-300m si la réalisation des chantiers sur avion est effectuée hors de France. Cet accord devra être obtenu au plus tard à la remise de la dernière offre.une démonstration qu'au moins 50 % en montant des URL composant les futurs kits seront produits (et approvisionnés) sur le territoire d'un état membre de l'union européenne ou de l'espace économique européen

III.1.5. Information about security clearance

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Personal situation

Criteria regarding the personal situation of economic operators (that may lead to their exclusion) including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: il est rappelé que la fourniture de ces éléments listés à la rubrique Vi.3 est primordiale, sous peine de rejet de la candidature de l'opérateur économique (en outre tout candidat ou groupement ne paraissant pas posséder les capacités suffisantes pour obtenir le marché, pourra être rejeté)

Criteria regarding the personal situation of subcontractors (that may lead to their rejection) including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

III.2.2. Economic and financial ability

Criteria regarding the economic and financial standing of economic operators (that may lead to their exclusion)

List and brief description of conditions: cf. Rubrique Vi.3.

III.2.3. Technical and/or professional capacity

Criteria regarding the technical and/or professional ability of economic operators (that may lead to their exclusion)

List and brief description of conditions:

cf. Rubrique Vi.3.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction has been used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2021 93 0013 00 00 00

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

17.1.2022 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

attention : Ne pas déposer les plis et questions sur l'adresse courriel citée au I.1 Voir la rubrique Vi.3.2) ci-après pour les modalités de dépôt des plis. le présent AAPC constitue la phase de remise des seules candidatures. 1) Les données sont traitées pour la finalité de gestion des procédures d'achat en passation. Ces données sont accessibles aux personnels du service des achats d'armement en charge de la gestion contractuelle dans le strict respect de leurs attributions. Les données sont conservées 5 ans à compter de la date de signature du marché. Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Le destinataire de la présente mention d'information la communique aux personnes concernées. Conformément au Règlement Général sur la protection des données (Rgpd) en vigueur depuis le 25 mai 2018, les personnes concernées bénéficient d'un droit d'accès, de rectification sur leurs données ou encore de limitation du traitement. Lesdites personnes peuvent, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer leurs droits en contactant le correspondant RGPD de la DGA à l'adresse suivante : dga.rgpd.fct@intradef.gouv.fr 2) Conditions de participation : liste des éléments et documents exigés des candidats (renvoi de la rubrique Iii.2) : a) Au titre de leur situation propre :- les renseignements demandés dans les formulaires Dc1 (et particulièrement la case à cocher au bloc F) et DC 2, entièrement complétés dans leur dernière version et accessibles sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat> ; - déclaration sur l'honneur attestant que le candidat satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail signée d'une personne habilitée à engager la société (pour chaque candidat ou chaque membre d'un groupement) ; - tout renseignement justifiant de leur nationalité conformément à l'article R2343-3 3° du code de la commande publique : - pour les candidats établis en France, le numéro unique d'identification (Siren) ; - pour les candidats

établis à l'étranger, le numéro individuel d'identification attribué en application de l'article 286 ter du code général des impôts ; si ce dernier n'est pas tenu d'avoir un tel numéro, un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France (art D 8222-7 du code du travail) ou une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de son pays d'origine ou d'établissement) . Si la signature des documents de candidature est exigée et si le signataire des documents n'apparaît pas dans les informations disponibles sur le site <https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr/> via le numéro SIREN ou du document équivalent pour les candidats établis étrangers, tout document attestant de la capacité du signataire à engager la société.- déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne rentre pas dans le cas d'interdiction prévu à l'art L2341-3- 2° du CCP, à savoir : " Les personnes qui, par une décision de justice définitive, ont vu leur responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans pour méconnaissance de leurs engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou en matière de sécurité de l'information, à moins qu'elles aient entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à leur encontre et qu'elles établissent, par tout moyen, que leur professionnalisme ne peut plus être remis en cause "Les documents remis dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français. En cas de contradiction entre les deux documents, la version française fait seule foi.)si le signataire des documents n'apparaît pas dans l'extrait K, ou Kbis, ou D1, ou document équivalent pour les candidats étrangers, tout document attestant de la capacité du signataire à engager la société.- en cas de sous-traitance (ici, " sous-traitant " s'entend comme l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation d'une partie de celui-ci, un contrat de sous-traitance dit " sous-traité ", au sens de l'article L 2193-2 du code de la commande publique. Les sous-traitants pourront être rejetés par l'acheteur dans les conditions des articles L 2393-8, R 2393-21 et R 2393-22 du code de la commande publique) :- une déclaration de sous-traitance (chaque sous-traitant au sens de l'article L 2193-2 du code de la commande publique doit être soumis à l'acceptation de l'acheteur). Pour cela chaque sous-traitant doit fournir le formulaire de déclaration de sous-traitance accessible sur <https://www.ixarm.com/fr/remettre-une-candidature-et-une-offre> documents équivalents.b/ Au titre des capacités techniques ou professionnelles :- une présentation de la(des) société(s).- Détenir : un agrément de conception militaire Emar21j/Fra21j ou équivalent reconnu par l'autorité technique sur un type "Large and small airplanes" et sur le périmètre technique correspondant à celui de la modification demandée. La fourniture d'une copie des agréments associés en cours de validité est exigée. ou un agrément de conception civil Part21j sur un type "Large and small airplanes" et sur le périmètre technique correspondant à celui de la modification demandée ainsi qu'un agrément de conception militaire Emar21j/Fra21j ou équivalent reconnu par l'autorité technique quel que soit le type ou le périmètre. La fourniture d'une copie des agréments associés en cours de validité est exigée.- détenir au moins un certificat en vigueur d'agrément d'organisme d'entretien conforme au règlement UE 1321/2014 du 26 novembre 2014 (EASA Part 145) ou Emar/Fra 145 ou Emar(Fr)145 ou FRA 145 ou équivalent reconnu par la DSAÉ pour les aéronefs de classe équivalent au Cn-235 équipés de turbopropulseurs ou aéronef à motorisation complexe de plus de 5700 kg. La fourniture d'une copie des agréments associés en cours de validité est exigée.- une présentation des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire (public ou privé) ; les livraisons et les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou à défaut par une déclaration du candidat ; - une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et les effectifs du personnel d'encadrement pour chacune des

trois dernières années, en lien avec l'objet du marché (identification de la part de cadres techniques affectés au management des travaux de modifications majeures d'aéronefs - périmètre 21j - et une identification de la part de cadres techniques affectés au management des travaux d'entretien - périmètre 145).le candidat (ou groupement) n'ayant pas démontré par tout moyen ses capacités ou compétences dans chacun des domaines ci-dessus, sera éliminé. Si pour une raison justifiée, il n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité technique et professionnelle par tout autre moyen jugé approprié par l'acheteur, à l'exception des agréments de conception (21j) et de maintenance (145).c/ Si le candidat (ou le groupement) s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières : les mêmes documents et informations (toutefois les Dc1 et Dc2 ne seront pas à faire remplir par ces opérateurs) qui lui sont demandés (pour chacun de ses opérateurs) en terme de capacités, ainsi que la preuve qu'il dispose effectivement des capacités de ces opérateurs économiques pour l'exécution du marché public.A ce titre, le candidat, si l'opérateur n'est pas un sous-traitant, remplira la rubrique H du Dc2 accessible sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>.Il indiquera notamment la nature des prestations qu'il confiera à ces autres opérateurs économiques.Le candidat (ou le groupement) ne pourra faire appel aux centres d'expertise DGA pour la réalisation de prestations objet du présent accord-cadre.d) Sécurité d'approvisionnement :Conformément à l'article L 2112-4 du code de la commande publique, les documents de la consultation comporteront des exigences relatives à la localisation sur le territoire des Etats membres de l'union européenne ou des parties à l'espace économique européen des moyens utilisés pour exécuter tout ou partie du marché, maintenir ou moderniser les produits acquis.Description des sources d'approvisionnement dont le candidat dispose pour exécuter le marché public pour faire face à d'éventuelles augmentations des besoins de l'acheteur par suite d'une crise ou pour assurer la maintenance, la modernisation ou les adaptations des fournitures faisant l'objet du marché public avec indication de leur implantation géographique lorsqu'elle se trouve hors du territoire européen.Une démonstration que 90 % minimum du développement demandé au titre de ce contrat sera effectué en union européenne ou dans l'espace économique européen.Une démonstration qu'aucun équipement ou données techniques d'un équipement ne sera soumis à : - la réglementation itar / Technical Assistance Agreement (Dsp5 ou Dsp85 ou tout autre licence US d'exportation) - la réglementation Ear500/600 Opérateurs économiques des pays tiers à l'ue ou à l'eee :Conformément à l'article R 2342-7 du code de la commande publique, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'union européenne ou à l'espace économique européen.la procédure reste ouverte aux sous-contractants (présentant le caractère de sous-traité ou non) des pays tiers.signatureles documents de déclaration de sous-traitance et les déclarations sur l'honneur contenus dans le dossier de candidature, devront être signés par une personne habilitée à engager la société (avec indication du nom, prénom, de la qualité du signataire, et avec apposition du cachet de la société). En ce qui concerne les fichiers électroniques, un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. Chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé électroniquement et séparément.Une signature manuscrite scannée ne peut pas remplacer la signature électronique.modalités de transmission des candidaturesen application de l'article R 2332-11 du code de la commande publique, la transmission électronique des candidatures est autorisée .Les candidatures peuvent être transmises soit par voie électronique via la plate-forme des achats de l'etat (Place) (www.marches-publics.gouv.fr ou ixarm.com), soit à l'adresse figurant en rubrique 1.1 " Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées ".. Conformément à l'article R 2332-14 du

code de la commande publique, une copie de sauvegarde pourra être envoyée, à l'adresse indiquée figurant en rubrique 1.1 " Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées ".Il incombe au candidat de prévoir un délai suffisant (au moins une heure à compter de son arrivée sur le site) pour les formalités de prise en charge de son pli. Pour des raisons de sécurité, le dépôt de pli par coursier ou porteur est soumis à des règles strictes (présentation de carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité, papiers de l'éventuel véhicule). Se présenter à l'entrée à l'adresse indiquée et contacter le numéro de téléphone indiqué à chaque étape de la dépose (portail d'entrée et quai de dépose des plis) en cas de besoin.les modalités de transmission des candidatures sont disponibles sur www.ixarm.com, onglet " Achats dga ", rubrique " répondre à un marché défense ou sécurité et l'exécuter ", sous rubrique " remettre une candidature et une offre ", fichier " annexe-aapc- transmission-candidatures " à l'adresse suivante : <https://www.ixarm.com/fr/remettre-une-candidature-et-une-offre>.En cas de difficulté pour accéder à ce fichier, les renseignements pourront être obtenus à l'adresse figurant en rubrique 1.1 " Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues ".Attention, pour chaque étape de la procédure (étape candidature et étape offre), les candidats et soumissionnaires appliquent le même mode de transmission à l'ensemble des documents qu'ils transmettent à l'acheteur (art R 2332-11 du code de la commande publique).Il est rappelé que chaque candidat est responsable du moyen d'acheminement de son pli. Aucun pli déposé (cas de la transmission électronique), reçu (cas de la réception par voie postale) ou remis (cas du dépôt par coursier ou porteur) après la date et l'heure limite susmentionnées ne sera pris en considération.Il est précisé que la date et l'heure limites de remise des demandes de participation sont celles du fuseau horaire Europe/Paris.Pendant la période de fermeture du site du 23 au 31 décembre 2021, aucune réponse ne pourra être apportée aux questions posées par les candidats.durée du marché : La durée indiquée aux rubriques li.1.4 et li.3 est donnée à titre purement indicatif. La durée comprend une phase d'étude/conception, de prototypage, de production de l'ensemble des planches de bord (kit) et de montage sur la flotte qui ne peuvent pas être menée en parallèle. Un enchainement des prestations est nécessairepossibilité de recours au coffre-fort électronique : les documents prouvant l'absence d'interdiction de soumissionner, conformes à l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts , taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique, ne sont pas exigés au stade des candidatures mais seront réclamés à l'attributaire pressenti. Si leur transmission est effectuée par voie électronique au moment de la phase candidature, le candidat a la possibilité de les mettre sur son compte entreprise PLACE (coffre-fort électronique). Dans ce cas, les documents ainsi déposés pourront être utilisés au stadede l'attribution ou au titre d'autres consultations, en fonction de leur date de validité. Pour information, le candidat pourra, de manière intemporelle, accéder à la liste des documents de son entreprise et ainsi mettre à jour ces documents.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 25 novembre 2021.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7, rue de Jouy - 75 181 Paris CEDEX 04

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Internet address: <http://paris.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7, rue de Jouy - 75 181 Paris CEDEX 04

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75181

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Internet address: <http://paris.tribunal-administratif.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

25.11.2021